



C'est comme ça et puis c'est tout !

Communiqué suite à la rencontre avec le Conseiller du Ministre du 21/05/2019

Seuils de dédoublement

Depuis plusieurs mois les personnels ne cessent de mettre en garde contre la dérégulation des seuils de dédoublement (hausse et caractère indicatif de ceux-ci) et ses effets néfastes sur les conditions d'apprentissage des jeunes. En dépit des actions conduites et malgré le vote négatif au CNEA du 16 avril 2019, le Conseiller du ministre et le DGER campent sur leurs positions. Devant la délégation intersyndicale public/privé, soutenue par les parents d'élèves et par une partie de la profession, ils ont réaffirmé leur refus de rétablir les seuils à 16, 24, 32 élèves et étudiants par classe.

Ils se bornent à expliquer ce choix politique par les contraintes budgétaires et la nécessité de supprimer des emplois.

L'intersyndicale a rappelé avec force les conséquences directes de la mise en œuvre de ces mesures alors que les établissements tentent de préparer la rentrée 2019 :

- dégradation des conditions d'apprentissage des jeunes
- difficulté à mettre en œuvre les référentiels des travaux pratiques (professionnels, TIM, TP Bio ou physiques, ESC...)
- dégradation des conditions de sécurité
- difficulté à maintenir une pédagogie de projet
- difficulté d'accompagnement des élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou en situation de handicap
- manque de place dans les salles classes pour accueillir 27 élèves
- détérioration des conditions de travail des personnels

Le ministère demeure dans le déni de la réalité de terrain et du vécu de la communauté éducative.

Le ministère renvoie la responsabilité de la gestion de la pénurie des moyens aux établissements sous couvert « d' autonomie », de « stratégie » et de pseudo- « choix ».

L'intersyndicale maintient son refus de modification des seuils et appelle les personnels à continuer d'exprimer leur désaccord.

A l'approche de la période des examens, chacune de nos organisations s'engage à consulter ses instances pour déterminer les actions nécessaires à mettre en place.

Olivier BLEUNVEN
Secrétaire Général Adjoint
Snetap-FSU

Dominique BLIVET
Secrétaire national
Sud rural territoires

Guy SIGALA
Secrétaire Général
SEA-UNSA

Estelle CLAVERIE-TICO
Déléguée nationale
Snec-CFTC

Brigitte CASSARD
Secrétaire Nationale
Fep-CFDT

Séverine COLLE
Responsable Enseignement
agricole
SPELC

Thomas VAUCOULEUR
Co-Secrétaire Général
CGT-Agri

Jocelyne HACQUEMAND
Secrétaire Générale
Fnaf-CGT

Damien Smagghe
Secrétaire National
Sneip-CGT

Philippe BASCOUL
Secrétaire National
FO-MFR

Nathalie BORIES
Secrétaire-adjointe
FGTA-FO

Christine HEUZE
Secrétaire Générale
FO-Enseignement agricole

Karine AULIER
Représentante FCPE au CNEA – membre du Conseil d'administration FCPE